



## CR réunion des bénévoles 9 janvier 2024

**Présents** : Marie Laure, Lô, Maryse, Isa C, Christine, Véro, Philippe D, Gilles, Lucile, Chouquette, Geneviève, Michèle, Sandrine, Marc BHS, Guilhem, Isa M, Christiane, Andrée, Carine

**Excusés** : Marianne, Sylvie, Rosita, Anne, Viviane, Marie

*Tout d'abord, nous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année*

### **Arrivée de Romain**

Romain est arrivé dans le cadre d'une mission de service civique le 3 janvier. Il sera là pour 6 mois

Pour rappel : une mission de service civique ce n'est ni un emploi salarié, ni un stagiaire.

Nous lui confions des missions nouvelles spécifiques

Sa mission se partagera en 2 temps, un temps avec Lô en magasin, et un temps sur le tiers lieu/bibliothèque

Il sera là les mercredi après-midi, jeudi après-midi, vendredi matin et vendredi après-midi, samedi matin et après-midi.

Il aidera les personnes qui ont un peu de difficultés avec la créations de leur compte sur bénévolibre

### **Les thématiques de ventes jusqu'en juin**

**Pour rappel : chaque mois nous choisissons une thématique qui est mise en avant pour notre boutique**

**Janvier** : Mercerie

**Février** neige et vêtements -50 % et st valentin, déguisements)

**Mars** : jardin, Brico vélo

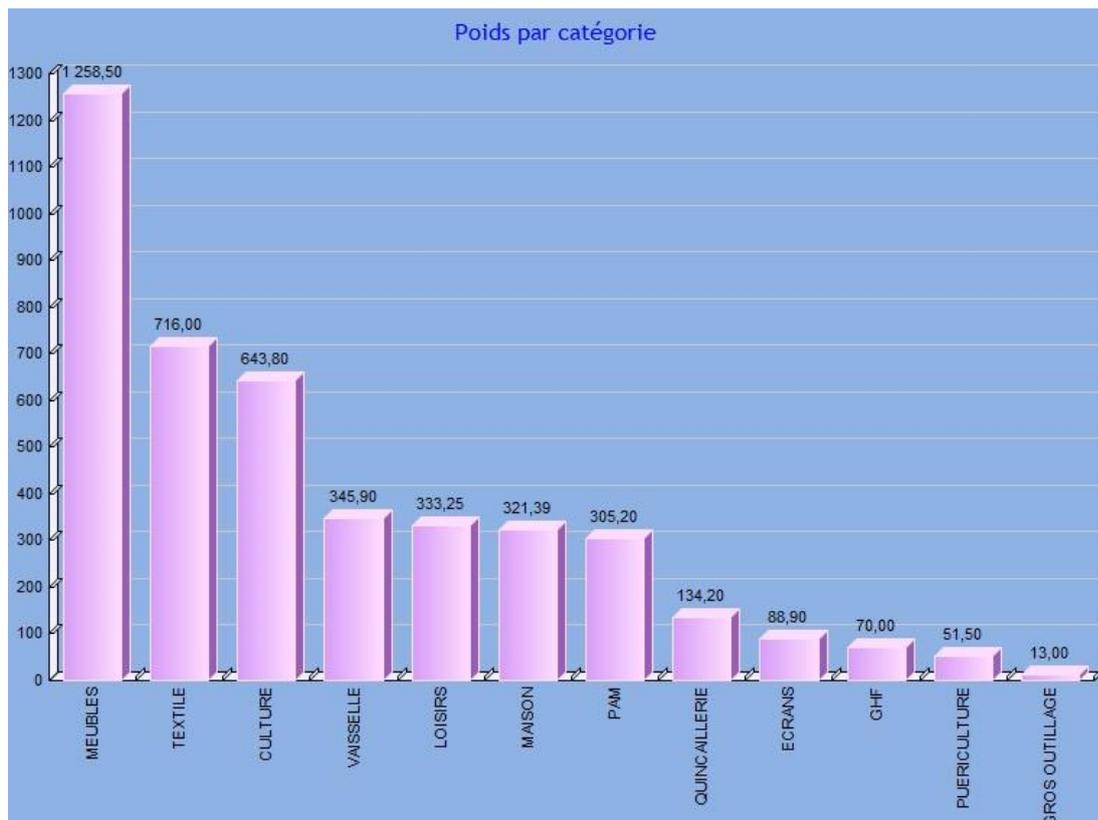
**Avril** 50% à définir selon besoins (cuisine)

**Mai** : fête des pères et des mères

**Juin** : camping jeux extérieurs

**Juillet** scolaire

**Aout** scolaire TLC sport



> ADHESION	99,00 €
> CREATIONS-ATELIERS	14,60 kg 564,50 €
> CULTURE	97,55 kg 242,69 €
> ECRANS	51,00 kg 73,00 €
> GHF	134,00 kg 79,20 €
> GROS OUTILLAGE	6,00 kg 32,00 €
> LOISIRS	103,84 kg 477,90 €
> MAISON	64,28 kg 512,32 €
> MEUBLES	366,80 kg 396,60 €
> PAM	87,20 kg 165,90 €
> PUERICULTURE	15,90 kg 25,40 €
> QUINCAILLERIE	168,00 kg 63,60 €
> TEXTILE	376,30 kg 1 246,96 €
> VAISSELLE	222,20 kg 552,25 €
> Z.PRESTATIONS	257,00 €
<b>Total</b>	<b>1 707,67 kg 4 788,32 €</b>

## Les chiffres du mois de décembre

Nous avons terminé l'année avec un bon chiffre d'affaires pour décembre 😊

## Les évènements à venir

**Nuit de la lecture** : tout comme l'année dernière le groupe lecture participe à l'évènement national de la nuit de la lecture qui se déroulera le week end du 20 janvier ; Le groupe a choisi de la décaler d'une semaine pour ne pas être en concurrence avec tous les autres évènements du secteur : il se déroulera donc **le samedi 27 janvier** en 2 temps une l'après-midi à **16h30 avec les enfants et à 20h30 pour les adultes.**

Il y aura des lectures de petits textes sur le corps dans tous ses états.

L'évènement se déroulera à la salle du conseil municipal de la mairie de Saiguède

**le 3 février, 18h30** après fermeture magasin, Marc notre prévisionniste météo animera une séance sur la thématique du changement climatique

**Le groupe lecture fera une lecture d'extraits du livre de Marc BHS** sur l'histoire de son père résistant. Un travail est encore nécessaire pour assurer le choix des extraits en accord avec Marc, ceci après la nuit de la lecture : **la date donc à définir**

**Le 16 mars** un évènement conjoint sera animé par le fablab dans leurs locaux et le repair café à Récupalys

**21 septembre de 7h à 22h** récupalys souhaite organiser un évènement sur Saiguède : il y aura des animations, des concerts, des Food truck, des stands avec une quarantaine de créateurs locaux et associations sur la thématique du réemploi et de la récup  
Nous avons l'accord de la mairie qui soutient notre projet.

**Cela sera le chantier de l'année.**

Nous demanderons aux exposants 10 euros du mètre linéaire

Il y a tout à faire et du travail pour les récupaliens et récupaliennes

Nous sommes en mode projet et nous donnerons l'info aux fur et à mesure de l'avancée du projet et des besoins

## Info sur la réunion du Co mains

Le Co-mains , association qui regroupe les associations et auto-entrepreneurs de l'ESS du secteur de l'agglomération du Muretain organise sa prochaine AG le 6 février à la mairie de saint Lys (*chaque réunion se situe dans un lieu différent pour les faire connaître aux membres de l'association. L'année dernière elle s'était déroulée à la mairie de saiguède avec visite de Récupalys*)

La réunion se déroulera en présence du maire de St Lys , chaque membre présente son activité : occasion stratégique de lui montrer la progression de notre asso. Nous travaillons notre com dans cet objectif

## Info sur trousse de secours

Maryse est en charge du suivi et du réassort de la trousse de secours

En s'appuyant sur la liste officielle( médecine pro) d'une telle trousse, elle a vérifié ce que nous avons, les dates de péremption et a racheté ce qui manquait

**Pour compléter la petite armoire dans la salle accueil des dons à côté de la porte en rentrant, une caisse plus grande a été installée.** Une feuille de suivi est scotchée à l'intérieur, Maryse la vérifiera 1fois/mois

**Un document est à l'écriture « évènement indésirable »** qu'il sera nécessaire de compléter dès qu'un souci touche un bénévole ou un salarié ; à rédiger avec le membre du CA présent ce jour-là et à transmettre au plus tôt au bureau collégial

Ce document permettra de suivre les dysfonctionnements, de les analyser dans l'objectif de toujours s'améliorer. Il permettra aussi de permettre le réassort de la trousse de secours

### La formation avec les pompiers

La formation demandée auprès des pompiers aura bien lieu mais la date reste à définir  
Ce sera pour 15 personnes (les salariés en priorité et ceux qui sont le plus souvent là peut être, ou ? (*Suggestion faite par certaines bénévoles que nous ne citerons nommément, que ce soit uniquement les célibataires* => cf. *Le prestige de l'uniforme des pompiers* 😊), charge aux formés de former ensuite les autres  
On vous tient au courant dès que la date est fixée

**Formation aux premiers secours également prévue,** mais pas de dates précises encore

### La mise à jour des fichiers (RGPD)

Quelles responsabilités précises doivent être respectées ?

Licéité du traitement : Le traitement et la collecte des données doivent s'effectuer exclusivement dans les cas définis par le RGPD. Par exemple, la collecte doit se faire uniquement avec le consentement de la personne concernée par les données.

À Récupalys : nous avons 2 fichiers de données celle des bénévoles/adhérents et celles des données clients

**Pour les bénévoles** : chaque année est demandée si ils souhaitent continuer l'aventure, si non, ils disparaissent des listings, **en l'absence de réponse au 31 janvier, ils sont supprimés systématiquement**

**Pour les adhérents** : cela se passe autour de l'AGO et du renouvellement ou pas de son adhésion

**Pour les clients** : c'est sur le logiciel GDR à partir du renouvellement de la cotisation solidaire.

**Finalité du traitement** : Les données doivent être collectées dans le but de répondre à un objectif précis, et non de manière préventive ou en tant que fin en soi. L'utilisation effective des données doit correspondre à cet objectif.

Minimisation des données : L'entreprise doit collecter et utiliser uniquement les types de données nécessaires à l'objectif initial, évitant ainsi la collecte de données superflues.

Protection particulière des données sensibles : nous ne sommes pas concernés (santé et autre)

Limitation de la durée de conservation des données : Les données doivent être supprimées dès qu'elles ne sont plus nécessaires. La durée de conservation dépend de la nature des données, par exemple, la CNIL recommande la suppression des coordonnées d'un prospect, en l'absence d'échanges, après 3 ans.

**Obligation de sécurité** : Quelle que soit la nature des données, des principes de sécurité, tels que le chiffrement et la limitation des accès aux données, doivent être appliqués.

**Transparence** : Les personnes dont les données sont collectées doivent être informées et consentir à la collecte, ainsi qu'aux finalités et à l'utilisation ultérieure des données.

**Droit des personnes** : Les droits des personnes dont les données sont collectées sont protégés par le RGPD, incluant le droit à l'oubli, le droit de s'opposer au traitement et le droit d'accéder aux données.

Bien que ces principes puissent sembler complexes, des solutions simples existent pour faciliter une gestion conforme au RGPD des données. **A récupalys il y a eu la nomination d'une Déléguée à la Protection des Données (DPO) chargée du RGPD ce, qui est obligatoire : Marie**

Conséquences possibles du non-respect du RGPD : Quels sont les risques ?

Le RGPD prévoit diverses sanctions en cas de non-respect ou de violation constatée de ses dispositions. Ces sanctions peuvent revêtir une grande importance, pouvant atteindre jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise ou jusqu'à 20 millions d'euros, le montant le plus élevé étant retenu.

**La date AGO 1<sup>er</sup> février à 17h30 dans la salle du conseil municipal (ATTENTION Changement de date ça sera le mardi 6 février)** (contourner le bâtiment de la mairie par la droite)

Il est rappelé que tous les bénévoles peuvent assister à l'AG, mais SEULS les adhérents 2023 peuvent participer activement et voter

Ce sera le moment pour ceux qui souhaitent renouveler leur adhésion ou adhérer pour 2024 de le faire.

**Le comptage des heures de bénévolat**

**Nous rappelons une fois de plus l'importance de consigner nos heures de bénévolat données à Récupalys**

Ce décompte permet à Récupalys de montrer à nos financeurs la bonne vitalité de notre association

**Il est donc de la responsabilité de chacun de bien inscrire ses heures, ceci pour le bien collectif, nous vous en remercions par avance**

**Rappel : l'ensemble des temps de bénévolat de 2023 doivent adressés de toute urgence à Sandrine**

**Pour 2024 : Bénévalibre est désormais en place**

Merci à ceux qui se sont déjà inscrits et ont commencé à le remplir.

Merci à ceux qui ne l'ont pas déjà fait de le faire rapidement 😊

Pour ceux qui rencontrent des difficultés dans leur inscription et le fonctionnement du logiciel, Romain est là pour vous aider, n'hésitez pas à le solliciter

Sur bénévolibre : vous devez enregistrer, au rythme qui vous convient, **l'ensemble des heures effectuées pour récupalys** : vos heures de présence dans nos locaux, vos travaux faits à la maison ( ex couture, ou vérif de matériel => dans la catégorie évènements tiers lieu/ ateliers), mais aussi les temps dans les évènements extérieurs ( vide maison, marché de Noël etc.)

N'oubliez pas d'indiquer également les km effectués lorsque vous venez à récupalys, ou bien lorsque vous vous déplacez pour vous rendre à un événement extérieur pour le compte de récupalys (marché de Noël , Meet etc)

C'est ce décompte de km annuel qui servira de justificatif pour l'attestation fiscale

### Info sur les abandons de frais au profit de Récupalys

Pour les frais kilométriques effectués pour le compte de Récupalys, l'association ne rembourse pas les frais kilométriques

**Toutefois, pour ceux qui paient des impôts ils peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts**

Cf : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1132>

Ils doivent établir de manière très précise chaque déplacement avec la date, l'objet du déplacement, le nombre de km effectués

**Ils doivent également rédiger une attestation d'abandon de remboursement de frais km au profit de récupalys comme suit en la datant et la signant**

### **Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole**

Bénévole :

**Nom, prénom :**

**Adresse :**

.....  
.....

Véhicule utilisé :

Marque ..... N° immatriculation : .....Nbre de chevaux

Je certifie avoir utilisé mon véhicule personnel lors des déplacements dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous et inhérents à ces déplacements.

**Je déclare renoncer au remboursement des frais, engagés dans le cadre de mon activité bénévole, au profit de l'association RECUPALYS**



## **Nous avons eu 3623 clients**

Tous ces chiffres vous seront détaillés lors de notre AGO

**Mais nous pouvons d'ores et déjà nous dire collectivement BRAVO**

## **Visite des locaux de Muret le 19 décembre**

Nous avons visité à plusieurs membres du CA les locaux de la briqueterie de Muret, il y avait des personnes de la mairie de Muret et un représentant de la propriétaire

Ce sont des locaux où tout est à aménager, ils sont bruts

Pour ce qui nous concerne ce sont de très beaux locaux avec un point d'eau au fond

La propriétaire souhaite faire un espace réservé pour des artistes, créateurs et association de l'ESS comme la nôtre sur l'ensemble du site

Des artistes sont déjà en place dans une partie des bâtiments qui ont été rénovés et il y a 2 logements sociaux

Un projet de guinguette pour le rendre vivant est aussi en discussion avec 3 PA

Pour l'instant nous n'avons pas plus de nouvelles (la rentrée vient juste de se faire)

Nous allons organiser une rencontre avec 3PA afin de voir comme nous pourrions monter un projet commun, ou pas

## **Points divers**

**Création d'une chorale récupalienne ! YESSS** : plusieurs membres sont ok pour participer à cette chorale 😊

Ci-dessous qq photos des bâtiments de Muret

Ensemble des bâtiments



parc



Intérieur  
du grand  
bat



Entrée de ce qui pourrait être  
notre local



L'intérieur

Le point d'eau au  
fond douche Wc  
lavabo



Vue depuis la porte  
d'entrée

Vue depuis le fond près du  
point d'eau

